



*Communiqué de presse
Paris, le 21 septembre 2016*

Accueil, hébergement, insertion : le préfet de la région réunit les acteurs concernés

Jean-François Carencu, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a réuni le 21 septembre les réseaux associatifs et les représentants des bailleurs sociaux et d'Action logement qui interviennent aux côtés de l'État en faveur de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion des plus défavorisés.

Le préfet de la région d'Île-de-France a tout d'abord salué l'action de ces acteurs. « *Vous êtes des partenaires essentiels de l'action de l'État et votre action est exceptionnelle* » a tenu à souligner Jean-François Carencu. Il a rappelé les actions mises en œuvre par l'État en d'Île-de-France.

En effet, si l'Île-de-France a été fortement marquée, en 2016 comme en 2015, par le phénomène migratoire, l'État n'a pas cessé de mener avec l'ensemble des acteurs, en région et dans les départements, des actions en direction du public sans abri en situation de grande précarité.

Au cours de la réunion, les partenaires ont tout d'abord souligné les progrès accomplis en faveur de l'hébergement des personnes en situation précaire.

Plusieurs dispositifs ont permis d'accroître de 30 %, en deux ans, le nombre de places d'hébergement, dont notamment la création de places alternatives à l'hôtel et de places en logements adaptés.

Le dispositif d'intermédiation locative Solibail accueille, aujourd'hui, 14 637 personnes, et permet d'assurer la transition entre l'hébergement à l'hôtel et le logement pérenne.

Le plan de réduction des nuitées à l'hôtel a été poursuivi, et 4 300 nuitées ont été évitées par la mise en place de solutions alternatives.

Les associations partenaires de l'État ont rappelé la persistance des besoins et le nombre de sollicitations au 115.

Elles ont également salué l'amélioration de l'accès au logement des personnes hébergées.

En 2015, 8 400 personnes sont sorties d'un hébergement pour accéder à un logement en 2015 (40 % de plus qu'en 2014). C'est autant de places libérées pour répondre aux besoins des personnes à la rue.

Parallèlement, tous les mois, 1 137 ménages Dalo sont relogés, soit 94 % du nombre de ménages reconnus prioritaires. « À la fin 2016, nous aurons ensemble inversé l'évolution du nombre de ménages prioritaires Dalo » a précisé le préfet de région.

L'État en Île-de-France poursuit ses actions en faveur de l'hébergement

Ainsi en partenariat avec les associations, les bailleurs sociaux et les SIAO, l'État en Île-de-France poursuit ses actions en faveur de l'hébergement afin de garantir l'accès aux droits des personnes en situation précaire et d'améliorer leur prise en charge.

La préparation de la période d'hiver est en cours et l'État, les communes et les associations répondront présents pour cette campagne d'hiver.

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>